



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-35588>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-35588**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ISERE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la caserne de sapeurs-pompiers sur la commune de Saint Martin d'Hères (38400).

Description : La présente consultation de maîtrise d'œuvre est un concours restreint d'architecture et d'ingénierie : niveau Esquisse + Ce projet porte sur la reconstruction, d'une nouvelle caserne d'environ 2 600m² SDO destinés à accueillir un effectif d'environ 110 sapeurs-pompiers. Le bâtiment accueillera : des locaux administratifs, des locaux de vie, des locaux d'hébergement, des remises et leurs locaux techniques associés. Le projet se déroulera en site occupé, avec une obligation de maintien des activités 24h/24. Le projet devra respecter la RE2020, sauf la remise en RT2012. Le coût prévisionnel des travaux est de l'ordre de 7.5 M euros HT. Missions de base avec EXE 1 et 2. Missions complémentaires : EFEA, OPC et commissionnement. La durée prévisionnelle de la mission est de 42mois, compris 12 mois de GPA. Démarrage de la mission prévue en octobre 2024.

Identifiant de la procédure : 631c1ccf-d2c8-4283-9b07-7813cab82b8a

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 26 Rue Henry Wallon

Ville : SAINT-MARTIN-D'HERES

Code postal : 38400

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : I.2) PROCEDURE CONJOINTE I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse : <http://sdis38.achatpublic.com> I.4) TYPE DU POUVOIR

ADJUDICATEUR Autre : Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère I.5)

ACTIVITE PRINCIPALE Autre activité : Défense contre l'incendie et secours SECTION II :

OBJET II.1) ETENDUE DU MARCHE II.1.1) Intitulé : Concours restreint de maîtrise d'œuvre

pour la reconstruction de la caserne de sapeurs-pompiers sur la commune de Saint

Martin d'Hères (38400) Numéro de référence : 24/45/DP II.1.2) Code CPV principal

Descripteur principal : 71000000 Descripteur supplémentaire : Mots descripteurs :

Bâtiment, Ingénierie, Maîtrise d'oeuvre II.1.3) Type de marché Marché de maîtrise

d'œuvre II.1.4) Description succincte : Marché de maitrise d'œuvre, passé en concours

restreint niveau ESQ+, conformément aux articles L2125-1.2, L2172, R2162-15 à 26, R2172-2 à 6 du code de la commande public . II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA :

euros II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non Mots descripteurs

: bâtiment, maîtrise d'œuvre, ingénierie II.2) DESCRIPTION II.2.1) Intitulé : Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la caserne de sapeurs-pompiers sur la commune de Saint Martin d'Hères (38400) II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) Code PV principal : 71000000 II.2.3) Lieu d'exécution Lieu principal d'exécution : Saint Martin d'Hères (38400) II.2.4) Description des prestations : La présente consultation de maitrise d'œuvre est un concours restreint d'architecture et d'ingénierie : niveau Esquisse + Ce projet porte sur la reconstruction, d'une nouvelle caserne d'environ 2 600m² SDO destinés à accueillir un effectif d'environ 110 sapeurs-pompiers. Le bâtiment accueillera : des locaux administratifs, des locaux de vie, des locaux d'hébergement, des remises et leurs locaux techniques associés. Le projet se déroulera en site occupé, avec une obligation de maintien des activités 24h/24. Le projet devra respecter la RE2020, sauf la remise en RT2012. Le coût prévisionnel des travaux est de l'ordre de 7.5 M euros HT. Missions de base avec EXE 1 et 2. Missions complémentaires : EFEA, OPC et commissionnement. La durée prévisionnelle de la mission est de 42mois, compris 12 mois de GPA. Démarrage de la mission prévue en octobre 2024. II.2.5) Critères d'attribution • Qualité de la réponse au programme en termes de fonctionnalité du projet, de procédé constructif et du respect des réglementations 40% • Qualité architecturale, qualité environnementale, insertion dans le site, cohérence urbanistique et architecturale du projet, 30% • Délai de réalisation et phasage, 10% • Compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux 20% II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA : euros II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 42 mois Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non Description des modalités ou du calendrier des reconductions : II.2.9) Informations

sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Nombre maximal : 3

II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options Options : non

II.2.12) Information sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet /programme financé par des fonds de l'union européenne : non

Identification du projet : néant

II.2.14) Informations complémentaires : Mots descripteur : bâtiment, maîtrise d'œuvre, ingénierie

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) cf Règlement de la consultation

III.1.2) Capacité économique et financière Liste et description succincte des critères de sélection : Chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : cf Règlement de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : moyens humains appropriés et proportionnés à l'objet du marché : effectif moyen du candidat ou des membres du groupement et importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou des cadres de l'entreprise. Les architectes devront fournir l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes à jour, ainsi qu'une copie de leur diplôme. Les ingénieurs devront fournir la copie de leur diplôme. Fournir les qualifications OPQIBI ou équivalent. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : cf Règlement de la consultation

Remise de références selon les cadres du règlement de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés : III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHE

III.2.1) Information relative à la profession Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : III.2.2) Conditions particulières d'exécution : cf Règlement de la consultation

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché.

III.2.4) Marché éligible au MPS La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure Concours de maîtrise d'œuvre restreint. Nombre de participants envisagé : 3

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Le mercredi 24 avril 2024 à 15 heure

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date : juin 2024

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en mois : 3 à compter de la date limite de réception des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ECHANGES ELECTRONIQUES Documents de consultation téléchargeable gratuitement sur le site : <http://sdis38.achatpublic.com> La remise des candidatures et des offres ainsi que toute demande de renseignement complémentaire de la part des candidats se fera exclusivement via la plateforme du SDIS de l'Isère.

VI.3) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Cf règlement de la consultation

VI.4) PROCEDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2, place de Verdun, 38 022, Grenoble, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00, courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.telerecours.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation : VI.4.3) Introduction de recours : VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2, place de Verdun, 38 022, Grenoble, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00, courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.telerecours.fr>

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la caserne de sapeurs-pompiers sur la commune de Saint Martin d'Hères (38400)

Description : La présente consultation de maîtrise d'œuvre est un concours restreint d'architecture et d'ingénierie : niveau Esquisse + Ce projet porte sur la reconstruction, d'une nouvelle caserne d'environ 2 600m² SDO destinés à accueillir un effectif d'environ 110 sapeurs-pompiers. Le bâtiment accueillera : des locaux administratifs, des locaux de vie, des locaux d'hébergement, des remises et leurs locaux techniques associés. Le projet se déroulera en site occupé, avec une obligation de maintien des activités 24h/24. Le projet devra respecter la RE2020, sauf la remise en RT2012. Le coût prévisionnel des travaux est de l'ordre de 7.5 M euros HT. Missions de base avec EXE 1 et 2. Missions complémentaires : EFEA, OPC et commissionnement. La durée prévisionnelle de la mission est de 42mois, compris 12 mois de GPA. Démarrage de la mission prévue en octobre 2024.

Identifiant interne : 24/45/DP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : moyens humains appropriés et proportionnés à l'objet du marché : effectif moyen du candidat ou des membres du groupement et importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Indication des titres d'études et professionnels du candidat et /ou des cadres de l'entreprise. Les architectes devront fournir l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes à jour, ainsi qu'une copie de leur diplôme. Les ingénieurs devront fournir la copie de leur diplôme. Fournir les qualifications OPQIBI ou équivalent.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : •Qualité de la réponse au programme en termes de fonctionnalité du projet, de procédé constructif et du respect des réglementations :40% •Qualité architecturale, qualité environnementale, insertion dans le site, cohérence urbanistique et architecturale du projet, :30% •Délai de réalisation et phasage : 10% •Compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : 20%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/04/2024 à 15:00

Adresse des documents de marché : <http://sdis38.achatpublic.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 24/04/2024

Conditions du régime du concours :

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 24/04/2024 à 15:00

Informations relatives aux délais de recours : VI.4) PROCEDURES DE RECOURS VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2, place de Verdun, 38 022, Grenoble, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00, courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.telerecours.fr> VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation : VI.4.3) Introduction de recours : VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2, place de Verdun, 38 022, Grenoble, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00, courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.telerecours.fr>

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ISERE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ISERE

Numéro d'enregistrement : 28381200600023

Département : ISERE

Adresse postale : 24 rue rené camphin CS60068

Ville : Fontaine

Code postal : 38602

Pays : France

Point de contact : service études et travaux

Adresse électronique : gib.etudesettravaux@sdis38.fr

Téléphone : 0476268292

Adresse internet : <http://sdis38.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://sdis38.achatpublic.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 45a3cda7-4764-412a-9260-398dcbc9492b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 25/03/2024 à 17:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2024